



LA FSU TERRITORIALE

Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes

Bureau syndical FSU :

N°167, Rez-de-chaussée
1 Esplanade Fr. Mitterrand
CS 20033
69269 LYON Cedex 2
04 26 73 55 54

Bureau syndical FSU :

59 Bvd Léon Jouhaux
CS 90706
63050 Clermont-Ferrand
cedex 2

fsu@auvergnerhonealpes.fr

Co-Sectrétaire régionaux

Philippe DUVERNY
Auvergne
06 80 55 69 45
Eric Faussemagne
Rhône-Alpes
06 73 00 35 47

Sièges et ERA :

Thierry MONNET
04 26 73 57 49

Sommaire :

Edito p.1-2

PFA : la vérité p.2

Ensemble, créons le rapport de force ! p.3

Sièges et ERA et liste
FSU CST p.4



**Site Dans l'R/Vie pratique/
Vie syndicale / FSU**
Décembre 22.

La FSU TERRITORIALE

vous informe.

fsu@auvergnerhonealpes.fr

EDITO décembre 2022 :

S'engager...

... pourquoi ? ... pour qui ?

Peut-on dire aujourd'hui que l'engagement politique, syndical, associatif, personnel est en déclin ? On entend beaucoup de choses à cet égard, tout et son contraire, les mêmes arguments servant tour à tour pour justifier de ses choix ou paradoxalement pour fustiger les autres, la « société ». « Ils ne pensent qu'à eux » ; « ce sont tous les mêmes » ; « tous pourris ». « Les gens sont de plus en plus individualistes » ; « pour vivre heureux, vivons cachés » ; « si je m'expose, gare au retour de bâton, je ne serai pas bien vu de ma hiérarchie » ; « on ne les voit que lors des élections » ; « votre engagement c'est super, c'est courageux, mais pas pour moi, merci, je n'ai pas le temps, et puis ce n'est pas si simple, ça pourrait ne pas être bon pour ma carrière ». On préfère ne rien dire, et faire l'autruche car on pourrait se faire sucer nos subventions...

Faut-il par conséquent ne plus avoir confiance en personne, ne s'en remettre qu'à sa seule personne tout en considérant que le fait d'attribuer des « likes » ou de partager des billets d'humeur sur les réseaux sociaux c'est de l'engagement ? Nos élus, notre hiérarchie ne seraient-ils que ceux qui nous sollicitent pour obtenir nos voix, nos votes, notre engagement et qui nous tapent sur les doigts si nous manifestons l'envie de nous exprimer librement, de vouloir porter et défendre les intérêts de nos congénères ? N'y aurait-il dans nos sociétés que le bâton et la carotte et de moins en moins d'espaces sereins de confrontations et d'échanges ?

Pourtant il y a tant à faire, tant à dire ! La question de la reconnaissance du travail de chacun, de la considération, par exemple, qui devrait au sein d'une collectivité comme la nôtre, être due aux agents quelle que soit leur catégorie ! Aujourd'hui elles sont au nombre de trois : la A, la B et la C. Trois catégories de personnes qui se mêlent, se complètent, s'épaulent, travaillent ensemble. Les fonctions, la charge de travail, les implications et l'investissement de chacun·e, alors, se fondent, se confondent.

Ainsi, en quoi les métiers d'agent de surface, de cuisinier, de gardiennage mériteraient-ils moins de considération que ceux de rédacteur, de chargé de mission, de photographe ou de conservateur du patrimoine ? Chacune de ces professions requiert des compétences spécifiques, des niveaux d'étude différents, des technicités particulières. Chacune des personnes souhaitant exercer ces fonctions s'est formée et a acquis les diplômes correspondants ; qui un CAP ou un diplôme professionnalisant, qui un master ou une licence, qui un diplôme de grande école... Pour occuper un poste d'agent technique ou d'accueil dans un lycée nul besoin de six ou sept années universitaires mais d'un sens pratique et relationnel que de nombreux encadrants pourraient envier...

Suite Edito.

Prenons un peu de recul et regardons d'un peu plus près cet état de fait ! Rappelons-nous également les discours de nos éminents élus politiques qui ont portés aux nues le rôle primordial de ces métiers essentiels qui nous ont permis de continuer à « vivre », réfugiés dans nos appartements, à l'abri derrière nos ordinateurs ! Jurant à qui mieux mieux que demain la nation « en guerre », une fois délivrée leur serait reconnaissante !

Dès lors si chacun des agents est si important, s'il excelle dans sa profession, pourquoi ne mériterait-il pas la même reconnaissance, les mêmes avantages ?

Ne pas confondre culture et intelligence. Ne pas avantager les carrières masculines à celle des femmes. Ne pas opposer métiers et temps partiels choisis ou subis. Ne pas faire abstraction des origines sociales favorables ou défavorables. Ne pas oublier les familles monoparentales, les personnes aidantes ou en situation de handicap, les violences et harcèlements familiaux ou au travail. Ne pas occulter les droits actuels de chacun et ceux, à construire, auxquels on pourrait prétendre... Autant de raisons pour s'engager auprès de toutes et tous, et plus particulièrement en faveur de celles et ceux dont la vie est ponctuellement ou plus longuement malmenée !

Alors, si l'engagement peut inquiéter certains, voter pour ceux qui le souhaitent nous paraît primordial, essentiel !

LA VERITE SUR LA PRIME DE FIN D'ANNEE.

On a fait courir un bruit qui désignait la FSU comme « coupable » de la mensualisation prochaine de la prime de fin d'année (janvier 2023). De même, on a entendu côté auvergnat que « la Région aurait de toute façon eu « l'obligation d'harmoniser les primes » d'ici 2024 ».

Sur le premier point, c'est sûrement faire trop d'honneur à la FSU !

Sur le second c'est tout simplement faux et la PFA était bien tout simplement vouée à disparaître dans sa forme actuelle au fur à mesure que ses bénéficiaires (au seul titre de la Loi NOTRe) quittaient la Région (retraite, mutation...) !

Il est cependant bien exact que c'est grâce à notre démarche que ladite prime a pu être étendue à l'ensemble des agents de la Région.

Pour rappel, c'est effectivement la FSU qui a obtenu, nationalement (par le décret du 27 février 2020), l'éligibilité au RIFSEEP des agents des lycées qui a de ce fait pu servir de support à la mise en place généralisée de la prime de fin d'année.

Contrairement aux agents de l'ex-région Rhône-Alpes, ceux d'Auvergne, ainsi que tous les nouveaux recrutés, en étaient injustement privés.

Dès lors, la FSU avait juridiquement fait explorer tous les recours et pistes pouvant aboutir à corriger cette iniquité.

La conclusion est que, dans sa forme actuelle, la Prime ne pouvait être légalement étendue et qu'elle était donc bien vouée à l'extinction ! De plus, tout éventuel recours aurait été très long (plusieurs années) pour un résultat non garanti.

Au passage, c'est cette même éligibilité au RIFSEEP, obtenue par la FSU, qui a permis aux agents des lycées d'obtenir l'augmentation de leur prime mensualisée, hors PFA (alignement sur le RIFSEEP « du siège » cette année et la précédente).

En revanche à aucun moment il n'a été contesté par quiconque (administration comme syndicats) que, dans le nouveau cadre, le maintien d'une prime versée annuellement était juridiquement risqué.





Khadija El Abbassi,
Gilles Albertin,
Ouardia Khodri,
Philippe Duverny,
Eric Faussemagne,
Thierry Monnet



Ensemble créons le rapport de force : votons et faisons voter.

Nous allons voter pour la troisième fois aux élections professionnelles du Conseil Régional depuis sa création.

Le 08 décembre les agents des sièges voteront à l'urne sur les sites des Hôtels de Région à Clermont-Ferrand et Lyon.

Mais le 21 novembre est la date à retenir pour les agents des Lycées et des antennes qui recevront ce jour-là, leur matériel de vote par correspondance.

Bien sûr la période est à la lassitude et à la défiance contre toute forme de représentation. Chacun est tenté de s'abstenir. Mais concernant les élections professionnelles - celles-ci en particulier - ce serait une grave erreur !

La FSU Territoriale vous rappelle l'importance que revêtent ces élections et *l'impact qu'elles pourront avoir sur nos carrières d'agents contractuels ou titulaires* de la fonction publique, sur nos salaires, sur nos conditions de travail, sur le respect et la considération dus à chacun d'entre nous, à titre individuel et dans l'exercice des missions que nous exerçons collectivement ...

Car ce sont bel et bien *nos* représentants que nous allons élire. C'est à travers eux que nous allons pouvoir être écoutés. Rien à voir avec des élections « politiques » qui confèrent -pour toute la durée du mandat- une délégation de « pouvoir » : les élus « politiques » peuvent très bien se passer de leurs électeurs pour exercer leur pouvoir ; la représentation syndicale non !

Face à l'exécutif, nos représentants ne pèsent qu'à la hauteur du pouvoir que nous leur donnons au quotidien, par notre potentiel de « mobilisation ». **En votant cette fois nous allons fonder la base de notre force de contre-pouvoir.**

Pour construire et pour ne pas « perdre » à la Région, pour le Service public comme pour la « Fonction Publique », ne restons pas isolés. Seule notre capacité à nous mobiliser collectivement peut infléchir le pouvoir, et la première des mobilisations c'est le VOTE !

C'est la condition pour défendre nos « acquis » comme pour conquérir de nouveaux progrès !



VOTER et FAIRE VOTER autour de nous c'est indispensable ! VOTER pour La FSU Territoriale c'est une plus-value !

LA FSU TERRITORIALE

Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes



On peut s'interroger sur le travail que peut engager, souhaiter, initier un syndicat à l'échelle d'un territoire comme celui de notre Région. Force est de constater que si les idées et les projets ne manquent pas, plusieurs écueils en limitent la réalisation. Le manque de conscience qu'il est possible d'agir collectivement en utilisant l'outil syndical facilite la tâche de l'exécutif dans le fait de rester sourd aux revendications des représentants du personnel. Dès lors les instances sont et demeurent trop souvent des chambres d'enregistrement où la parole syndicale est ignorée. En conséquence le rouleau compresseur de l'exécutif est invariablement enclenché en faveur d'une volonté affichée de réduire les effectifs, de ne plus remplacer l'ensemble des départs à la retraite, de suppléer le

manque chronique de personnel par l'embauche de contractuels pour un an, deux ou trois ans, de déléguer au privé de plus en plus de fonctions qui incombaient aux agents territoriaux (après la restauration, le ménage, l'entretien des véhicules... **maintenant l'instruction de dossiers dans plusieurs directions !**)

Ces choix politiques impactent lourdement le quotidien des agents qui doivent composer avec du personnel manquant ou trop souvent renouvelé. Surcharge de travail, perte de temps à former le *turnover* trop élevé des contractuels, démobilisation, stress, autant de déconvenues et de ressentiments qui n'entachent pourtant pas l'attachement au service public de collègues qui bataillent pour le préserver, en passant trop souvent par le mode *système D*.

Réhabiliter le syndicalisme et l'empathie !
La « chose syndicale » fait souvent l'objet de désintérêt voire, encore pire, de rejet. C'est oublier que les syndicats ont été créés puis « institutionnellement » reconnus comme outils de représentation des personnels. Ceci va d'ailleurs de pair avec la mise en place des instances de représentation que sont le CST les CAP et CCP et la possibilité d'utiliser du droit syndical. À la FSU nous essayons de faire vivre le syndicalisme pour qu'il incarne cet outil permettant d'assister les plus en difficulté, de tendre vers l'émancipation de tous et de peser sur les décisions.

D'autres points de tensions se font sentir au sein des différents services de la Région. Les agents constatent que l'interventionnisme politique est de plus en plus présent dans les choix des dossiers bénéficiant d'un soutien financier. Là où leur professionnalisme et leur expertise primaient, la décision unilatérale d'élus se fait plus prégnante, souvent même en contradiction avec les orientations affichées par l'exécutif.

La question du télétravail n'est toujours pas soldée. Souvenez-vous des nombreux mails échangés pour réclamer la mise en place du télétravail, et dénoncer les disparités de son application selon le bon vouloir des directions ! Aujourd'hui, au plus, deux jours sont accordés, ainsi que 50 euros de dédommagement annuel ! Nous réclamons pour plus de justice sociale le plafond réglementaire de 200 euros a minima en compensation de l'augmentation des prix de l'énergie, et la possibilité de bénéficier de trois jours, au moins pour les personnels éloignés ou ayant des contraintes familiales fortes, ou ceux, par exemple, soumis aux open-spaces. Quid de l'environnement et des économies d'énergies au sein de la Région ? Pourquoi ne s'estre jamais saisi de ce problème auparavant ? Où sont passés les référents des différentes directions qui réfléchissaient sur les critères environnementaux à prescrire lors des demandes de subventions ? Quid des éclairages qui suréclairent du matin au soir les centaines de mètres de couloirs du site de Lyon et de ceux des sanitaires, allumés nuits et jours du fait du dysfonctionnement des détecteurs de mouvements ? Dans la même veine, nous constatons le manque récurrent de places de stationnement pour les vélos...

Enfin, la FSU, très attachée à l'égalité femme/homme revendique régulièrement en Comité technique la création nette d'un poste de référent dédié (1 ETP) pour travailler avec les personnels et leurs représentants pour une mise en œuvre effective et le suivi des mécanismes tendant à cette égalité.

LISTE FSU AU CST

01 - FAUSSEMAGNE Eric

15 - DUVERNY Philippe
69 - EL ABBASSI Khadija
69 - KHODRI Ouardia
69 - MONNET Thierry
73 - ALBERTIN Gilles
69 - HERMITTE Claire
69 - RODRIGUEZ Aurélie
63 - COHENDI Lilian
42 - LARMET Eric
69 - REMILI Akila
69 - BAPTISTE Lynda
38 - KOUTSOS Matthéos
07 - BIAZIZO Christophe
01 - MEZNAD Saïda Nora
69 - HAFIDI Laïla
69 - FERETOULE-KOE Aline
69 - GUILLOT Julien
69 - GETULIO Romain
63 - CERONI Brigitte
69 - KERDJADJA Fatiha
69 - KEBLI Zohra
69 - BRIKH Karim
63 - INACIO Antonio
01 - FERRAUD Elodie

69 - DELAVENNE Magali

03 - TERRAILLON Isabelle
42 - BLAIS Guy
15 - NAUDET Fabien
43 - GRANDJEAN Arlette
15 - MARQUE Claudine
69 - GUEGAN Catherine
38 - BERNARD Jérôme
03 - JARNIAC Gilles
69 - DURAND Anne-Claire
73 - DESJARDIN-WALTER Valérie
69 - MESSAI Samia
07 - FEROUSSIER Ludovic
03 - CARLU Jean-Luc
63 - DURIN-TERCELIN Maryse
69 - BRIENNE Bérangère
38 - BERNARD Christelle
26 - GARCIN Sylvain
38 - SERRE Bruno
74 - ZERRADI Soundous
03 - JARNIAC Muriel
26 - BON Christiane
69 - DA COSTA Isabel
26 - CHAREYRON Valérie

26 - SANNIER Yves

01 - DEWITTE Christophe
42 - CHATARD Marie France
01 - KALLA Mhani
69 - BEHAR Roukia
69 - ONESTA Olivia
03 - BESSON Sébastien
69 - ABOUDOU Tahamida
69 - CAULFUTY Catherine
26 - CHAPUIS Maria
03 - DESMAZIERS Mayline

 LYCEE EDUCATION NATIONALE
 LYCEE AGRICOLE
 SIEGES & ANTENNES

engagé-es
AU QUOTIDIEN